

## CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR MAI 1990

**20 avril** : Social : depuis 1965, la Tunisie a signé 11 conventions de sécurité sociale avec les pays d'accueil pour la protection sociale de ses ressortissants à l'étranger. La dernière convention a été signée avec l'Autriche.

**21 avril** : Syndicats : abrogation de la circulaire n° 40 sur la restriction des activités syndicales dans les entreprises.

Culture : remise des prix du premier salon du livre tunisien au club Tahar Haddad, Auteurs primés : Ezzeddine Mestiri, Mohamed Ben Ahmed, Fadhila Chebbi, Ali Bêcheur. Grand prix club Tahar Haddad pour les éditions Alif.

Politique : réaction du ministre du Tourisme au programme du mouvement islamique Ennahda, hostile à l'option touristique de la Tunisie. Le secteur touristique emploie 50 000 personnes et 200 000 indirectement.

**22 avril** : télévision : diffusion à la télévision maghrébine d'un programme sur la lutte tunisienne et libyenne contre le colonialisme.

Urbanisme : à Kairouan 55% des logements sont des constructions anarchiques. Le taux rapporté à la surface urbanisée de la ville est de 28%, soit 1200 hectares.

**23 avril** : religion : le président Ben Ali se rend à la mosquée Ezzitouna à l'occasion de la clôture de la relation du prophète au hadith. Le Premier ministre Hamed Karoui remet les prix des divers concours d'exégèse, psalmodie..., lors de la journée du Coran organisée par le conseil régional de l'association islamique à Sousse.

Ramadan : au 19ème jour du mois de Ramadan, on dénombre 352 accidents de la circulation, 47 morts et 450 blessés. En 1989, les chiffres pour le mois de Ramadan étaient de 689 accidents, 70 morts et 957 blessés.

**24 avril** : enseignement : proposition du ministre de l'Education de recruter des instituteurs titulaires pour l'enseignement de l'arabe aux enfants de la communauté tunisienne en Europe.

Technologie : au 18ème Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève, un Tunisien Habib Khalfi est récompensé pour deux inventions : un prototype d'une unité électro-solaire de dessalement domestique de la mer et un prototype de climatiseur solaire.

**25 avril** : Prix : pendant le Ramadan les 300 agents des services des fraudes ont sanctionné 2600 infractions et opéré la fermeture de 100 magasins dont 70% pour cause de prix illicites.

Environnement : une mouche américaine connue sous le nom de la lucilie «bouchère» menace le cheptel du Maghreb.

Les régions infestées sont à 60 km des frontières du sud tunisien.

**26 avril** : Commerce extérieur : les résultats du commerce extérieur pour les premiers mois de 1990 font apparaître une évolution de 15,4% par rapport à la même période en 1989 en volume. Le taux de couverture est passé de 62,8% à 66,7%. Le déficit de la balance commerciale est de 360 MD contre 372 MD en 1989.

**27 avril** : femmes : l'UNFT a élaboré un programme de lutte contre l'analphabétisme des jeunes filles. L'analphabétisme concerne 42% de la population en Tunisie (60% sont des femmes).

Environnement : l'avancée des sables en Tunisie du Sud est estimée à 15 000 hectares de superficie globale chaque année.

Médecine : délégation de médecins tunisiens au congrès annuel du groupe d'étude des tumeurs osseuses à Angers (France). Présentation d'un traitement par l'injection d'une substance appelée la calcitomie évitant une intervention chirurgicale.

Commerce extérieur : adhésion de la Tunisie au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) avec des tarifs consolidés oscillant entre 17 et 52%. Les tarifs actuels varient de 17 à 43%.

**29 avril** : Tunisie-France : jumelage entre les jeunes chambres de commerce et d'industrie de Hammamet et de Champagnoles dans le Jura.

**30 avril** : télévision : Le président de Canal Horizons (Canal plus Afrique) présente le projet de télévision privée à péage par satellite à destination de l'Afrique, du Maghreb et du Proche-Orient qui diffusera un programme de 18 heures dont 3 heures non cryptées. D'après des études de marché, le potentiel d'abonnement est de 100 000 personnes pour la Tunisie (20 dinars par mois soit 128 FF).

Femmes : soutien de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) dans un communiqué à la femme algérienne, qualifiant les pratiques des groupuscules religieux, de «sauvages et barbares, de contraires aux véritables valeurs de l'islam et aux Droits de l'homme les plus élémentaires».

**1 mai** : Politique : discours du président de la République à l'occasion de la Fête du Travail. Il aborde les thèmes de la pauvreté, de l'emploi et du pouvoir d'achat et déclare que la paix sociale est un impératif capital dans la société démocratique. Remise des prix du Travailleur modèle et du Progrès social pour les entreprises.

Tunisie-CEE : l'économie tunisienne compte 4000 entrepri-

ses tuniso-européennes qui représentent globalement plus de 44 000 emplois.

Transports : en prévision des vacances d'été et du retour des travailleurs tunisiens à l'étranger, la compagnie tunisienne de navigation augmente la capacité de transport à 280 000 passagers et 70 000 voitures, soit 8000 passagers de plus par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, le cap-ferry «El Habib» acheté en 1978 sera totalement renoué en 1991.

**2 mai** : UMA : signature d'une convention pour la création d'une compagnie maghrébine d'aviation civile.

Transport : déraillement du train rapide Tunis-Sfax suite à un excès de vitesse à l'entrée d'une gare : 4 blessés et dégâts matériels estimés à 80 000 dinars.

Tunisie-Commonwealth : accord sur le statut des cimetières militaires du Commonwealth en Tunisie à l'instar des accords passés avec la RFA et les Etats-Unis.

**3 mai** : politique : dans une rencontre avec les partenaires sociaux du gouvernorat de Sousse, le ministre des Affaires sociales déclare que comme les convictions religieuses ne peuvent pas faire l'objet d'une quelconque négociation, il n'y a pas lieu d'admettre l'émergence d'un parti religieux.

**4 mai** : enseignement supérieur : 401 étudiants enrôlés sous les drapeaux à la suite des grèves ont bénéficié d'une mesure leur permettant de réintégrer l'université.

Recherche : le colloque «*le Maghreb face aux mutations internationales*» organisé par la fondation de Carthage (4-5 mai) a réuni, en présence du ministre des Affaires étrangères et du secrétaire général de l'UMA, des universitaires européens américains et maghrébins.

Presse : parution de la revue bimensuelle «l'Economiste maghrébin», consacrée à l'économie nationale et internationale, dirigée par Hedi Mechri. Dans une interview, le ministre de l'Economie et des Finances déclare que le plan d'ajustement structurel a été adopté et conçu en 1986 exclusivement par le gouvernement tunisien.

**5 mai** : Tunisie-Grande Bretagne : semaine britannique à Tunis en présence du maire de Londres pour intensifier les échanges entre les deux pays : 25 sociétés anglaises sont installées en Tunisie.

Elections : la date des élections des conseils municipaux est fixée au 10 juin 1990 et le nombre des circonscriptions à 246.

Economie : lors d'un colloque à Vienne sur les investissements industriels en Tunisie le président de l'Association pour la promotion des investissements (API) a précisé que le Koweït est le deuxième investisseur des pays arabes en Tunisie après l'Arabie Saoudite. L'ensemble des investissements en Tunisie représente 28% du PIB dont 10 à 11% au titre de participations étrangères permettant de créer 45 000 emplois.

Transport : signature par la Tunisie, l'Algérie, le Mali et le Niger d'un accord pour la réactivation du réseau routier

trans-saharien long de 6850 km.

Sport : la Tunisie a battu le Maroc en rugby dans le cadre des éliminatoires africains pour la coupe du monde de rugby.

**6 mai** : Tunisie-Belgique : lors du salon international des technologies de l'emballage, des plastiques et des équipements industriels (Eurotech) de Bruxelles, 60 PME belges ont opté pour des projets de partenariat avec des entreprises tunisiennes. La Belgique est le 3ème investisseur étranger en Tunisie.

**7 mai** : UMA : le conseil des ministres maghrébins du transport réuni à Alger décide de considérer les lignes aériennes inter-maghrébines comme lignes intérieures.

**8 mai** : Tunisie-Libye : création entre les deux pays d'un bureau d'étude en matière d'urbanisme et d'habitat doté d'un capital mixte de 200 000 dollars.

**11 mai** : transport : selon une étude réalisée par les Japonais, estimation à 60 millions de dinars du coût du pont mobile qui devait relier La Goulette à Radès.

Commerce : le volume des échanges entre la Tunisie et le Cameroun s'établit à près de 10 millions de DT en 1989 dont 6,3 millions DT au titre des exportations tunisiennes (ciment, fluorures et bouchons métalliques).

**12 mai** : partis : le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) annonce qu'il ne participera pas aux élections municipales.

**13 mai** : Politique : Le Président Ben Ali a reçu l'ancien président Bourguiba au palais présidentiel de Carthage. Ce dernier a déclaré à l'attention de son successeur : «Vous avez réalisé beaucoup de ce que je n'ai pu accomplir».

**15-17 mai** : Politique : visite officielle du président Ben Ali, aux Etats Unis (15 -17 mai) à l'invitation du président George Bush.

**18 mai** : recherche : journée nationale contre le cancer du sein : 3 000 cas environ sont recensés chaque année en Tunisie par rapport aux 30 000 cas de cancer annuels dans le monde.

**22-24 mai** : Tunisie-Pakistan : visite officielle du Premier ministre pakistanais Benazir Bhutto à l'invitation du Premier ministre Hamed Karoui.

**22 mai** : Tunisie-URSS : réunion à Moscou de la 4ème session de la commission mixte tuniso-soviétique. Les échanges entre les deux pays ont connu une augmentation en volume d'une valeur de 55 millions DT en 1988 à 93 millions DT en 1989. La Tunisie a surtout exporté des produits chimiques (acide phosphorique).

Coopération : don d'un palangrier au profit, de l'école de pêche de Mahdia par le conseil général de Loire Atlantique.

UMA : annonce du concours maghrébin pour le choix de l'hymne et du drapeau de l'UMA.